



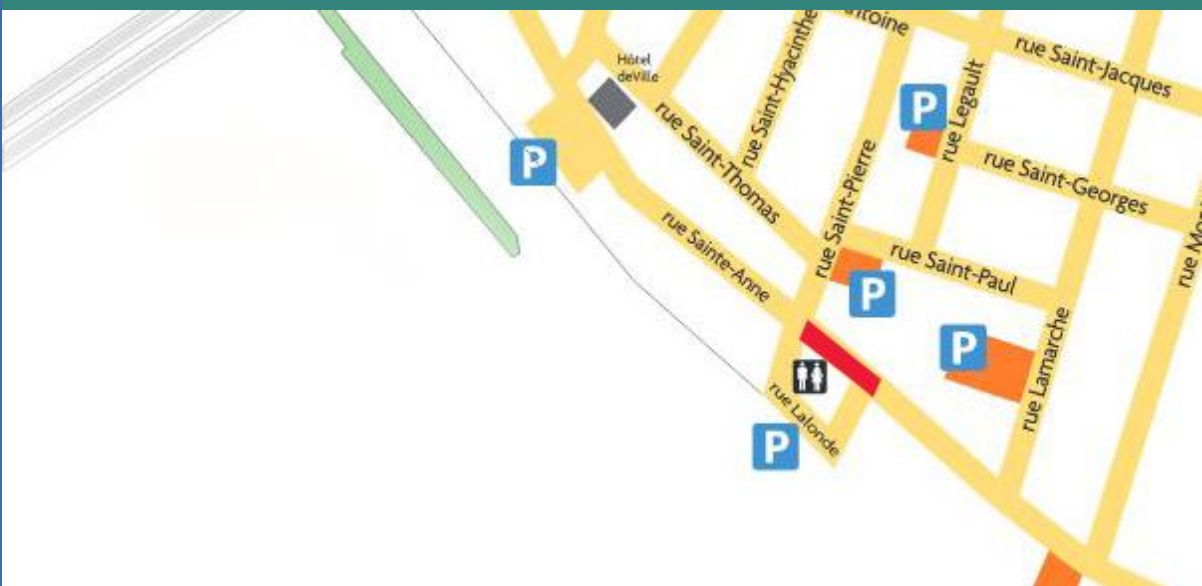
Festival de l'ail : Fermeture partielle de la rue Sainte-Anne

Afin de veiller au bon fonctionnement et à la sécurité des participants du **Festival de l'ail** du Marché Sainte-Anne, qui se tiendra sur la rue Lalonde, le **samedi 24 août**, de 9 h à 16 h, le Conseil municipal a autorisé la **fermeture partielle de la rue Sainte-Anne (entre l'entrée et la sortie du Parc Lalonde) entre 5h30 et 17h30** durant cette journée.

Bien que des patrouilleurs seront sur place pour assurer la circulation, votre collaboration est essentielle à la sécurité de tous et au bon déroulement de cette journée familiale.

Au cours de cette journée, plusieurs activités et conférences sur l'ail vous sont proposées. C'est un rendez-vous pour toute la famille!

Pour la programmation complète de la journée, veuillez visiter le www.marchesainteanne.ca. On vous y attend!



DÉCOUVREZ VOTRE MUNICIPALITÉ EN CHIFFRES

OBSERVATOIRE
GRAND MONTRÉAL

Communauté métropolitaine
de Montréal

Portrait statistique de votre Ville

L'Observatoire du Grand Montréal - une entité de partage des connaissances de la Communauté métropolitaine de Montréal - a conçu un portrait statistique des municipalités du grand Montréal.

Vous y trouverez des statistiques intéressantes relatives à Sainte-Anne-de-Bellevue, notamment sur l'habitation, l'environnement, les transports, les revenus des ménages, et plus encore.

En savoir plus

Assemblée publique de consultation

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 20 août 2019 à 19 h** au **Centre Harpell**, situé au 60 rue Saint-Pierre, Sainte-Anne-de-Bellevue.

Le projet de règlement numéro 534-7 modifie le règlement de construction numéro 534 afin d'introduire de nouvelles normes relatives aux appareils et foyers à combustible solide.

Cette assemblée publique de consultation a pour but d'entendre les personnes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption.

Vente de garage communautaire

Tous les citoyens sont invités à organiser chez eux une vente débarras le **samedi 17 août 2019**. Pour cette date, il n'est pas nécessaire de se procurer un permis, mais il est obligatoire de s'inscrire.

Inscription gratuite obligatoire avant le 14 août! Envoyez-nous votre nom, adresse et téléphone sur la boîte vocale ou par courriel.

Information : 514 457-1605
ou loisirs@sadb.qc.ca



Vignettes de stationnement

N'attendez pas à la dernière minute pour renouveler votre vignette de stationnement!

Résidents

Prenez note que la vignette de stationnement (2018-2019) échoue **le 31 août 2019**. Ainsi, pour vous procurer votre nouvelle vignette de stationnement (2019-2020), veuillez vous présenter à l'Hôtel de Ville (ou à la bibliothèque lorsque l'Hôtel de Ville est fermé) avec en main votre permis de conduire comme preuve de résidence et le certificat d'immatriculation de votre véhicule.

Travailleurs

Les vignettes pour travailleurs sont en vente à l'Hôtel de Ville au coût de 80 \$. Pour vous la procurer, rendez-vous à l'Hôtel de Ville avec en main votre permis de conduire, le certificat d'immatriculation du véhicule et une un relevé de paie du mois courant.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 514 457-5500



Une naissance, un arbre

Si vous avez adopté ou donné naissance à un enfant cette année et que vous êtes intéressé à recevoir un arbre, vous devrez vous inscrire auprès de la ville **avant le 6 septembre**. L'arbre sera remis lors de la Journée de l'Écologie 14 septembre 2019.

[En savoir plus](#)

Stationnement de la gare EXO

Grâce à une entente avec [Exo - Réseau de transport métropolitain](#), vous et vos invités pouvez vous stationner en tout temps, de mai à septembre, dans le stationnement de la gare de Sainte-Anne-de-Bellevue et ce gratuitement. Profitez-en et passez le mot à vos invités!



Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc, H9X 1M2
Téléphone: 514 457-5500 Courriel: info@sadb.qc.ca